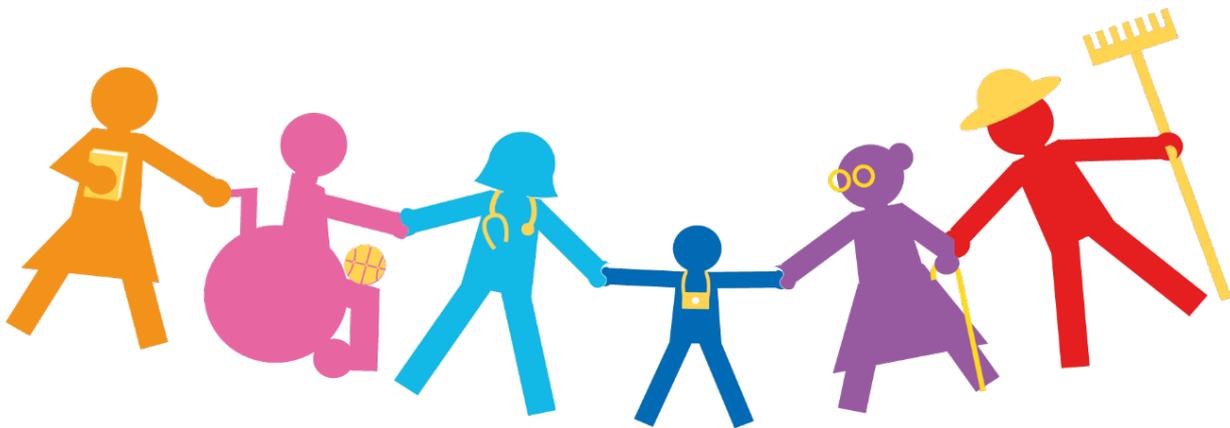




RAPPORT D'ACTIVITE 2024

« Résidence Séniors Mirandol »



Identification de la structure

Coordonnées administratives	9 Chemin du Paragal 81190 Mirandol Bourgnounac Tel : 05 63 72 68 00 Secrétariat 05 31 81 00 03 Bureau éducateur Mail : rsbm@apajh81.org
Type de structure	Etablissement d'accueil pour Personnes Agées
Capacité et modalités d'accueil	8 places d'internat
Numéro FINESS	810011098
Date de création	03 janvier 2017
Dernier arrêté d'autorisation	Arrêté du 17/09/2020 modificatif portant sur le renouvellement de l'autorisation de fonctionnement de la RSM, avec une capacité de 8 lits
Organisme gestionnaire	APAJH du Tarn

1- Les besoins des personnes accompagnées

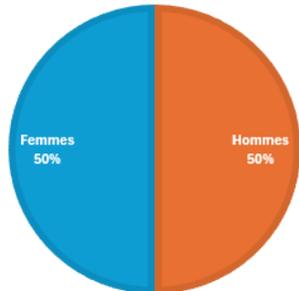
- **Suivi de l'activité :**

Nombres de personnes accompagnées au 31/12/2024	8 personnes en internat
Nombre d'admissions en cours d'année	Pas d'admission
Nombre de sorties en cours d'année et justificatif	Pas de sortie
Nombre de personnes en liste d'attente	Les personnes de l'EANM du Ségala de plus de 60 ans
Stages/ conventions (entrants et sortants)	Pas de stage
Nombre de journées théoriques prévues	2360 prévisionnelles
Nombre de journées réalisées en 2024	2928 journées réalisées
Taux d'occupation	125%

- **Analyse de l'activité :**

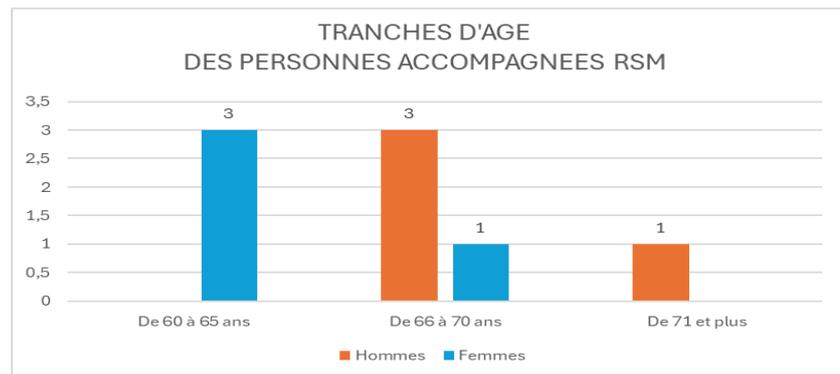
La Résidence Séniors de Mirandol a une autorisation d'accueil de 8 places. Nous avons réalisé le nombre de journées prévisionnelles pour l'année 2024, toutes les places d'accueil sont pourvues. Nous n'avons eu aucun mouvement de personnes.

- **Profil des personnes accompagnées**



Nous pouvons observer une parfaite égalité hommes femmes.

La moyenne d'âge à la RSM est de 66 ans.



- **Les besoins des personnes accompagnées**

Les personnes vieillissent et leurs besoins évoluent.

Le nombre d'accompagnements médicaux augmente.

Les difficultés de compréhension liées au vieillissement chez un grand nombre des personnes accompagnées font qu'une présence éducative est indispensable lors des différents rendez-vous.

Une étroite collaboration et la proximité avec l'ensemble des professionnels de la maison de santé de Mirandol sont un plus pour la prise en charge médicale des habitants.

Une prestation de proximité avec la pharmacie de Mirandol qui prépare l'ensemble des piluliers des personnes accompagnées à la RSM, elle les livre chaque semaine et intervient à tout moment en cas de modification de traitement.

Les objectifs/prestations sont en adéquation avec les besoins des personnes :

- Nous avons renforcé l'accompagnement pour les activités domestiques avec le recrutement d'une maitresse de maison à 28h par semaine. En lien avec l'équipe, elle soutient les personnes dans l'entretien de leur logement.
- Nous favorisons le maintien et le développement des liens sociaux hors les murs en étant force de propositions dans le droit commun.
- Nous poursuivons l'amélioration du cadre de Vie.

Constat

Augmentation du suivi médical, évolution des pathologies en lien avec le vieillissement des personnes.

Constat

Renforcement des accompagnements dans les actes de la vie quotidienne et soutenir la perte d'autonomie.

Constat

Demande de participation accrue aux activités sociales, culturelles et citoyennes.

Objectifs

Poursuivre le travail de l'autodétermination pour les personnes accueillies.

Aménager l'environnement et les activités dans le droit commun.

Repenser les organisations de travail réflexion sur un poste de maitresse de maison.

Mettre en place des informations et des actions de prévention à la santé.

Développer les partenariats pour davantage répondre aux demandes de participation aux activités sociales-culturelles.

Perspectives 2024

- → Renforcer les actions de dépistage et de prévention à la santé.
- → Mettre en place des projets de promotion de la santé conjointement avec l'ARS et l'IREPS (VARS).
- → Poursuivre et renforcer le développement de l'autodétermination avec le soutien des Facilitatrices. Faire évoluer les pratiques professionnelles et les représentations sociales en participant à la construction d'une société inclusive.
- → Renforcer les partenariats avec les associations de loisirs du droit commun.
- → Poursuivre l'organisation personnalisée des séjours vacances.
- → Mener une réflexion sur les plannings en lien avec l'arrivée d'une maitresse de maison.
- → Renforcer les pratiques professionnelles et recherche d'un intervenant pour réaliser des Groupes d'Analyses des Pratiques Professionnelles à l'ensemble des équipes.
- → Réflexion, mise en œuvre de projets et formation sur la thématique des personnes en situation de handicap vieillissantes.
- → Réaliser une enquête de satisfaction par an sur un thème spécifique auprès des personnes accueillies à Mirandol.

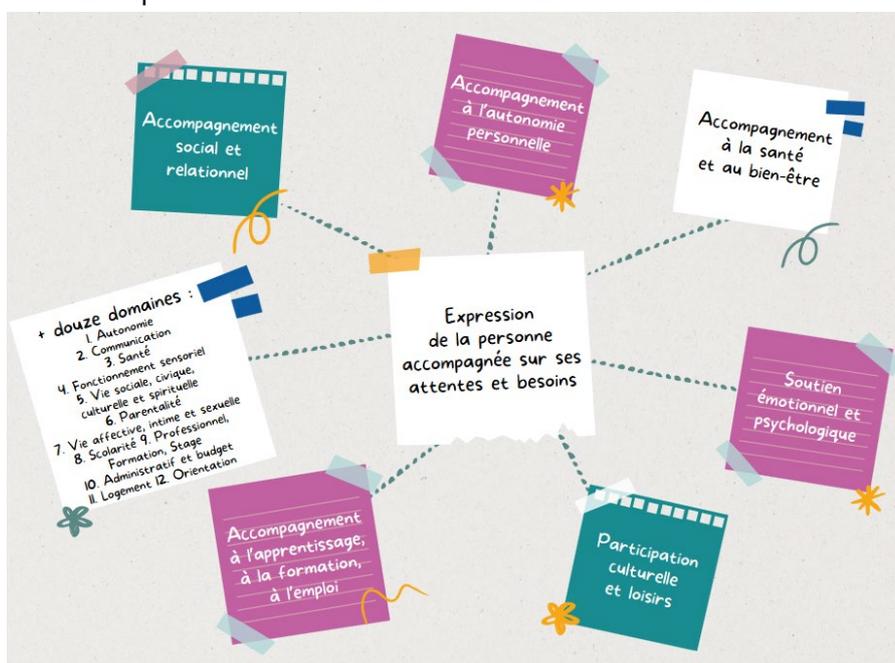
2- L'expression des personnes accompagnées

- Les projets personnalisés

Nombre de projets personnalisés co-construits en 2024 / Nombre de personnes accompagnées	8
---	---

Le projet personnalisé est le cadre de référence de l'action coordonnée de la personne accompagnée et des professionnels, visant à répondre aux besoins et attentes de celle-ci. C'est une démarche participative qui l'implique étroitement avec son entourage (si elle le souhaite). Nous mettons l'accent sur l'écoute, la co-construction et le respect des choix et des besoins individuels, pour favoriser le pouvoir d'agir de la personne qui est au cœur de ce processus.

Le projet personnalisé questionne l'ensemble des domaines ci-dessous :



A partir du recueil des attentes et besoins de la personne accompagnée ainsi que des observations de l'équipe, des objectifs réalisables et évaluables sont proposés pour répondre aux besoins et aux attentes de la personne.

C'est une co-construction entre tous les participants qui permet d'adapter l'accompagnement au quotidien.

Le projet personnalisé donne lieu à un avenant au contrat de séjour.

Une rencontre est proposée, au cours de laquelle, la mise en œuvre des objectifs du projet personnalisé est proposée à la personne accompagnée et en présence si elle le souhaite de sa famille/et ou de son représentant légal.

Il est nécessaire ensuite d'évaluer les objectifs fixés tout au long de l'année avec la personne accompagnée.

Lors de réunions d'équipe des points d'étape sur les projets personnalisés sont réalisés pour assurer un suivi et une cohérence dans l'accompagnement.

Cette démarche permet d'ajuster l'accompagnement au plus près des besoins et des attentes de la personne accompagnée.

- **Les instances d'expression**

	Réunions de personnes et la périodicité	Liste globale des sujets ou thématiques abordés
Nombre de comités / réunions des personnes accompagnées	Une réunion hebdomadaire sur le service avec les personnes	Organisation de la semaine : activités, expression libre, projets, souhaits.
	Réunion trimestrielle	Temps d'information et d'échange autour du fonctionnement.
Commission repas	Deux commissions repas	Améliorer la prestation repas. Enquête de satisfaction.
Groupes thématiques	Réunion de préparation du CVS	Lecture du compte rendu, échanges et préparation.
	Intervention de la cellule d'aide aux victimes de la Gendarmerie Nationale	Sensibilisation et information sur le cyber-harcèlement / cyber pornographie / agression sexuelle. Temps d'échange avec les gendarmes.
Groupes d'expression	Le CVS de la RSM est commun avec celui de l'EANM.	

- **Les enquêtes de satisfactions**

Un questionnaire est réalisé auprès des personnes accompagnées de la RSM sur toutes les prestations proposées au sein de l'établissement. Le recueil a été réalisé par les référentes qualités du Pôle Adulte.

Sur les 8 personnes interrogées, il en ressort que :

- 100% des personnes interrogées sont satisfaites de l'aménagement de leur lieu de vie (leur "chez soi").
- 75% des résidents sont satisfaits des prestations apportées par l'établissement.

En octobre 2024 les souhaits d'amélioration portent sur :

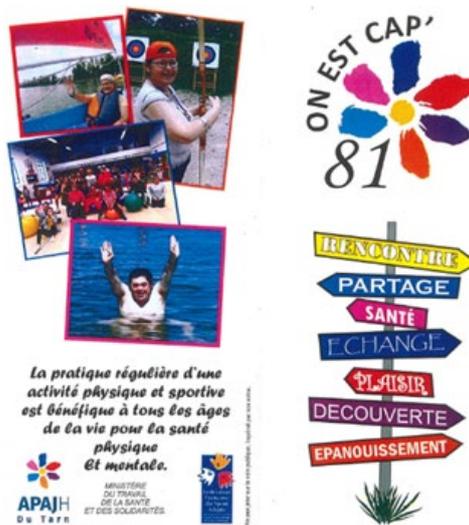
- La qualité et les quantités des repas ;
- L'accessibilité du site, l'amélioration de l'éclairage extérieur, l'entretien des espaces verts ;
- La diversification des activités telles que le vélo, les randonnées, le ping-pong, et ainsi que sur l'acquisition de connaissances informatiques.

3- Les temps forts de l'année : innovations - expérimentations de nouvelles organisations

Mise en place du CVS de l'EANM/RSM



Création de l'association On est Cap'81 – Reprise Sport Adapté



Mise en place du logiciel IMAGO



Rencontres familles



Participation aux JO



4- Les nouveaux partenariats, Les nouvelles coopérations

- Coopération avec l'organisme de formation de la Croix Rouge : participation de 2 professionnels en qualité de jury et recrutement de futurs apprenants diplôme DEAES. Cette démarche débouche sur l'accueil de stagiaires. Ils pourront, suite à leur formation, assurer des remplacements.
- Développement de conventions dans le droit commun auprès d'associations de Mirandol.

5- La démarche qualité

- **La démarche d'évaluation de la qualité**

L'établissement a-t-il été concerné par l'évaluation externe en 2024 ?	<input checked="" type="checkbox"/> Non
--	---

- **La démarche qualité**

- Accompagnement des référentes qualité du Pôle Adultes pour soutenir les personnes accompagnées dans la compréhension et la réponse au questionnaire sur les prestations proposées à Mirandol.
- Mise à jour du guide de fonctionnement.
- Mise à jour des panneaux d'affichage.
- Suivi tout au long de l'année du plan d'action continue sur AGEVAL.
- Déploiement du logiciel IMAGO et Formation des salariés à son utilisation.
- Appui aux professionnels à l'utilisation d'Harmony RH.

- **La participation des personnes**

- Participation des personnes accompagnées au CVS commun EANM RSM.
- Participation des personnes accompagnées à l'élaboration du questionnaire de satisfaction.

6- Le développement des compétences et la formation professionnelle

Nombre de professionnels ayant participé à une formation courant 2024	1
Nombre d'heures de formation au total	14
Nombre de salariés qui ont mobilisé leur CPF	0
Thématiques formations individuelles	
Qualifications, certifications ou diplômes obtenus en 2024 par des salariés	
Thématiques formations collectives	
Nombre d'heures Formations sécurité	14 H SST initial

7- Les finances

- **L'Activité :**

L'activité réalisées en 2024 par rapport au prévisionnel est de 2.928 jours pour l'internat soit +368 jours d'accueil.

- **LES CHARGES :**

a) Groupe 1 : Dépenses d'exploitation courante

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
Groupe 1	41.721,86	36.624,00	54.758,65	+21.134,65

Analyse :

Le groupe 1 des charges est en dépassement de +21.134,65€. Deux raisons expliquent ce dépassement :

- L'inflation et le coût des matières premières ;
- L'activité avec 368 journées de plus que le prévisionnel.

Les achats non stockés sont en dépassement de 4.870,97€ (énergie et alimentation).

Les prestations d'alimentation à l'extérieur sont en dépassement de 17.356,51€ en raison de l'inflation et de l'activité.

b) Les charges de personnel

Convention collective appliquée	CCN66
Valeur du point	3.93€

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
Groupe 2	62.752,81	89.794,00	93.320,29	+3.526,29

Analyse :

Les difficultés de recrutement dans notre secteur impactent le groupe 2 des charges en raison du dépassement du poste Personnel extérieur à l'établissement pour 33.953,80€.

Ce dépassement est compensé en partie par une économie sur les Rémunérations et les charges sociales (-30.580,26€).

c) **Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure**

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
Groupe 3	27.658,30	30.422,00	59.921,45	+26.499,45

Analyse :

Le dépassement du groupe est lié aux postes :

- Perte sur créances pour 20.253,44€ (Créances sur l'administrateur lors de la reprise de l'établissement par l'APAJH) ;
- Provisions sur Créances pour 13.502,44€ (solde de la créance ci-dessus).

Une compensation de ces charges est en Produits pour 20.253,44€ (reprise provisions sur créances).

TOTAL des CHARGES	205.000,39€ soit + 51.160,39€
--------------------------	-------------------------------

• **LES PRODUITS :**

d) **Les Produits de la tarification**

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
Montant des Produits de la tarification (73)	143.622,58	153.840,00	185.378,96	+31.528,96

Analyse :

L'excédent de produits est lié à l'activité.

e) **Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation**

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	45,42	0,00	0,11	0,11

Analyse :

Différence de règlement : 0,11€.

f) **Groupe 3 : Produits financiers et Produits non encaissables**

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	152,47	0,00	22.679,87	+22.679,87

Analyse :

Produits exceptionnels : +2.426,43€ (Remboursement cotisations retraites).

Reprise provisions sur créances : 20.253,44€ (Cf Perte sur créance et Provision).

TOTAL des PRODUITS	208.058,94€ soit + 54.218,94€
---------------------------	-------------------------------

• **LA SYNTHÈSE DU RESULTAT :**

g) **Le résultat comptable**

RESULTAT
+3.058,55

h) **Le passage du résultat comptable au résultat administratif**

	Proposé par l'établissement
Résultat comptable	+3.058,55
+ Reprise excédent/déficit	
+ Reprise sur la Réserve de compensation des charges d'amortissement	
+ Réintégration de la variation de provision pour congés à payer	77,30
+ Réintégration de la provision pour départ à la retraite non prévue au BP	
+ Réintégration de la provision pour CET non prévue au BP	
Résultat administratif corrigé	+3.135,85

i) **Proposition d'affectation du résultat**

Résultat administratif à affecter	+3.135,85
--	------------------

Le résultat sera affecté en totalité à la diminution du report à nouveau débiteur.

8- Les perspectives d'évolution, Les améliorations projetées, Les projets pour 2025

Les perspectives 2025 :

- Finaliser la charte bientraitance à l'attention des professionnels et la déployer auprès des personnes accompagnées.
- Mettre en place des projets de promotion de la santé conjointement avec l'ARS et l'IREPS (Nutrition Santé Sport).
- Mettre en place les nouveaux plannings des professionnels de nuit.
- Mettre en place des Groupes d'Analyses des Pratiques Professionnelles.
- Développer le travail des Facilitatrices interne à l'APAJH du Tarn.
- Renforcer le partenariat avec l'Hôpital du Bon Sauveur d'Albi.
- Favoriser l'accès aux sorties au Sport Adapté.
- Poursuivre le développement du logiciel IMAGO.
- Mise en place des nouvelles modalités de gestion des dépenses des personnes accompagnées (mise en place d'une carte bancaire pour tous, installation de coffres forts dans les chambres...).

9- Les annexes

- ⇒ Rapport d'activité 2024 du CVS
- ⇒ Plan d'amélioration continue de la qualité
- ⇒ Comptes administratifs

→ **ENTREPRISE APPRENANTE**

→ **ECOUTE – ECHANGE –
CONFIANCE - COHESION**

→ **REPONSE ACCOMPAGNEE
POUR TOUS**



→ **COOPERATION**

→ **DEVELOPPEMENT
PARTENARIATS**

→ **FORMATION
PROFESSIONNELLE**

→ **ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE**

→ **INCLUSION SOCIALE**

→ **HABITAT CHOISI**



ANNEXES

RAPPORT D'ACTIVITE 2024

« Résidence Séniors Mirandol »



SOMMAIRE DES ANNEXES

❖ ANNEXE I :

⇒ Rapport d'activité 2024 du CVS

❖ ANNEXE II :

⇒ Plan d'amélioration continue de la qualité

❖ ANNEXE III :

⇒ Comptes administratifs

ANNEXE I

RAPPORT D'ACTIVITE 2024

du CVS

RAPPORT D'ACTIVITE DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Année 2024

Calendrier du CVS

Le Conseil de la Vie Sociale s'est réuni 3 fois cette année :

- 21 mars 2024
- 14 juin 2024
- 15 novembre 2024

Composition du CVS et présence des membres

Les taux de participation par catégories de représentants aux CVS sont les suivants :

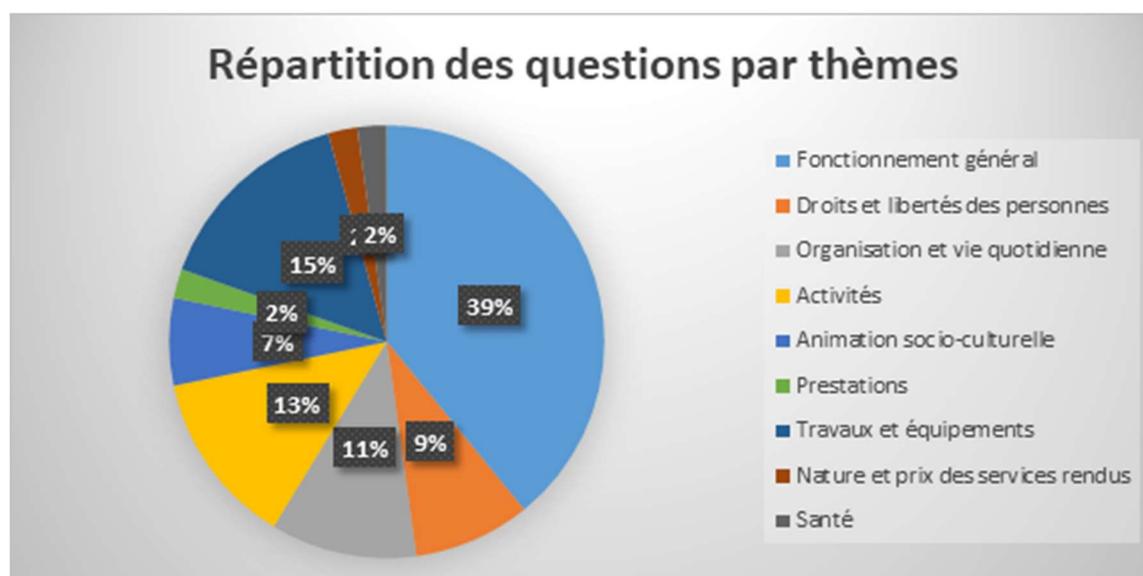
- Pour les représentants des personnes accompagnées : 100 %
- Pour les représentants des familles et représentants légaux : 100 %
- Pour le représentant de l'association : 100 %
- Pour les représentants des professionnels : 89 %
- L'équipe de direction : 100%

Personnes invitées

Plusieurs personnes ont été invitées à participer aux réunions du CVS à titre consultatif :

Date du CVS	Personnes conviées
21/03/2024	TEYSSEYRE Géraldine (membre du Conseil d'Administration)

Thématiques abordées lors des questions des représentants



Sollicitation du CVS

Durant cette année :

- Le Conseil de la Vie Sociale a été associé à l'élaboration du projet d'établissement, et de sa relecture et avis 14 juin 2024.
- La politique de bientraitance menée au sein de la structure fera l'objet d'une présentation de la charte bientraitance en 2025.
- Le Conseil de la Vie Sociale a été sollicité lors de la révision du règlement de fonctionnement de l'établissement (CVS du 15 novembre 2024).
- Le CVS a été informé des situations de crise rencontrées par l'établissement durant l'année (CVS 14 juin 2024).

Bilan de l'activité du CVS

Les temps forts de l'année abordés en CVS

Le 21 mars 2024 nous avons installé le nouveau CVS.

- La désignation du président et des vice-présidents de Mirandol/Réalmon/Castres.
- Approbation du nouveau règlement intérieur du CVS.
- En lien avec la création de L'EANM, le choix de la mise en place d'un seul CVS pour les trois sites a été acté. Nous y avons aussi adjoint la Résidence Séniors.
- Le CVS se réunira 3 fois / an sur une journée. Chaque site aura le plaisir d'accueillir le CVS une fois à tour de rôle.

Le 15 novembre 2024 une évaluation de ce nouveau fonctionnement a été débattue :

- Un vote : 8 pour/ 3 contre a acté la poursuite d'un CVS unique.

Les axes forts

- La diversité des sujets abordés :
 - o Le projet d'établissement : un EANM c'est quoi.
 - o L'association On est Cap 81 et le sport adapté.
 - o Les documents règlementaires pour relecture et avis.
 - o Les évolutions associatives.
 - o L'aide sociale / reversement des intérêts acquis sur les comptes bancaires des PA
 - o Les travaux.
 - o La nouvelle prestation repas.
 - o La gestion du linge.
 - o L'accompagnement :
 - § La consommation d'alcool ;
 - § La Vie affective intime et relationnelle ;
 - § L'autodétermination / le pouvoir d'agir ;
 - § Chez moi c'est mon choix ;
 - § La diversité des projets d'animations.
 - o Les organisations professionnelles en perspectives des besoins des personnes accompagnées / les nouveaux salariés.
 - o Les évènements indésirables.
 - o Des informations diverses.
- Le suivi des réponses d'un CVS à l'autre et entre chaque réunion.

Les axes de progrès

- Améliorer le travail de recueil de la parole des personnes accompagnées en amont du CVS.
- Faire un retour systématique du compte rendu aux personnes accompagnées.
- Développer le facile à lire et à comprendre.
- La présence obligatoire d'un représentant des professionnels de chaque site à chaque CVS.
- Développer la participation des familles.

Les ambitions et projets du CVS pour l'année prochaine

- 3 CVS / an sur une demi-journée.
- Un travail en amont auprès des personnes accompagnées devra être réalisé.
- Lors du CVS, Il s'agira d'aller à l'essentiel et de donner la parole aux personnes accompagnées aux familles et Salaries en améliorant en respectant un temps de paroles équitable.

ANNEXE II

**PLAN D'AMELIORATION
CONTINUE DE LA QUALITE**

Filtres

Vous visualisez les objectifs

- qui concernent la période du 01/01/2024 au 31/12/2024
- qui sont associés à l'établissement Résidences Séniors de MIRANDOL (RSM)

Résidences Séniors de MIRANDOL (RSM)

Référence / Objectif	Thème	Source	Responsable	Échéance	Priorité	Statut
Amélioration de l'entretien des locaux (hygiène)	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche qualité et gestion des risques 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de la qualité en continu 		30/06/2025	1	
Actions			Pilotes	Échéances		Statut
Déterminer les règles d'utilisation des produits ménagers (usage professionnel ou ordinaire)				31/12/2024		En cours
Achat de matériels adaptés				30/06/2025		En cours
Déterminer les règles d'utilisation des produits ménagers (usage professionnel ou ordinaire)				30/06/2025		En cours
Amélioration du cadre de vie (collectif et privé)		<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation interne 2020-1 		31/12/2023	1	
Actions			Pilotes	Échéances		Statut
Travailler la signalétique dans l'établissement et ses extérieurs. (Noms des allées?)				31/12/2023		Traité
Appropriation des éléments concernant la sécurité liée aux incendies	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche qualité et gestion des risques 	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation interne 2020 		31/12/2023	1	
Actions			Pilotes	Échéances		Statut
Mettre en place deux exercices d'évacuation par an				31/12/2023		Traité
Formaliser les différentes conduites à tenir en cas d'incendie				31/12/2023		Traité
Appropriation du fonctionnement de la gestion documentaire pour une meilleure information des professionnels	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche qualité et gestion des risques 	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation interne 2020-1 		31/12/2024	1	

Référence / Objectif	Thème	Source	Responsable	Échéance	Priorité	Statut
Actions			Pilotes	Échéances		Statut
Communiquer autour du guide de fonctionnement: (son fonctionnement et ses mises à jour)				31/12/2024		Non traité
Mettre en place la GED sur AGEVAL comme établissement pilote				31/12/2024		Non traité
Rassembler les 3 guides de fonctionnement						Non traité
Expression de la personne et évaluation de la satisfaction des personnes accompagnées	<ul style="list-style-type: none"> Expression et participation de la personne accompagnée 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion de la qualité en continu 		30/12/2024	1	
Actions			Pilotes	Échéances		Statut
Construire un questionnaire et organiser l'enquête				30/12/2024		En cours
Formalisation de partenariats	<ul style="list-style-type: none"> Partenariat 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion de la qualité en continu 		30/06/2024	1	
Actions			Pilotes	Échéances		Statut
Créer du lien avec le CMP				30/06/2024		En cours
Recenser le réseau et les partenariats				30/06/2024		En cours
Information des personnes accompagnées	<ul style="list-style-type: none"> Expression et participation de la personne accompagnée 	<ul style="list-style-type: none"> Evaluation interne 2020-1 		31/12/2024	1	
Actions			Pilotes	Échéances		Statut
Simplifier et rendre accessibles les documents obligatoires				31/12/2024		En cours
Actualiser la plaquette de l'établissement				31/12/2024		Non traité
Proposer aux personnes accueillies de faire une formation FALC				31/12/2023		Traité
Libilité du fonctionnement de l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> Accueil Fonctionnement du service et organisation 	<ul style="list-style-type: none"> Evaluation interne 2020-1 		31/12/2023	1	
Actions			Pilotes	Échéances		Statut
Mettre à jour l'organigramme de l'établissement				31/12/2023		Traité

Référence / Objectif	Thème	Source	Responsable	Échéance	Priorité	Statut
Maintien de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> Fonctionnement du service et organisation 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion de la qualité en continu 		31/07/2024	1	
Actions						
Former le chef de service à l'utilisation de Viatrajectoire			Pilotes	31/07/2024		En cours
Prévention de la maltraitance et promotion de la bientraitance	<ul style="list-style-type: none"> Bientraitance et éthique 	<ul style="list-style-type: none"> Référentiel HAS - Critères impératifs 		31/12/2024	1	
Actions						
Prévention des risques liés à la circulation	<ul style="list-style-type: none"> Démarche qualité et gestion des risques 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion de la qualité en continu 	Pilotes	31/12/2024	1	
Actions						
Signaliser les places de parking (dont 1 PMR) et les circulations piétons			Pilotes	31/12/2024		En cours
Prévention des risques professionnels	<ul style="list-style-type: none"> Démarche qualité et gestion des risques 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion de la qualité en continu 		30/06/2024	1	
Actions						
Réévaluer le DUERP			Pilotes	30/06/2024		Traité
Qualité de l'admission	<ul style="list-style-type: none"> Accueil 	<ul style="list-style-type: none"> Evaluation interne 2020-1 		31/12/2023	1	
Actions						
Formaliser la procédure d'admission et ses enregistrements et annexes à partir des documents existants (Groupe de W)			Pilotes	31/12/2023		En cours
Qualité de la fin de l'accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement Continuité et fluidité des parcours 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion de la qualité en continu 		31/12/2024	1	
Actions						
Formaliser la procédure de sortie			Pilotes	31/12/2024		Non traité

Référence / Objectif	Thème	Source	Responsable	Échéance	Priorité	Statut
Se faire connaître des EI-IPAD environnant et mettre en place un partenariat				31/12/2024		En cours
Mettre en place un outil d'évaluation de la perte d'autonomie et mettre en place la grille AGGIR				31/03/2024		Non traité
Sensibilisation des professionnels à la sécurité et à l'équilibre alimentaire des personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement à la santé Évaluation interne 2020-1 			31/12/2024	1	○
Actions Pilotes						
Mettre en place une formation de 1 ou 2 jours sur l'équilibre nutritionnel pour une personne âgée				31/12/2024		Non traité
Formaliser le Plan de maîtrise sanitaire de la cuisine satellite (après les travaux)				30/06/2024		Non traité
Simplification et dynamique de la démarche autour du Projet personnalisé (Groupe de W)	<ul style="list-style-type: none"> Expression et participation de la personne accompagnée Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement Ceston de la qualité en continu 			31/12/2024	1	○
Actions Pilotes						
Reprendre la procédure PP et l'ensemble des outils (enregistrements et annexes)				31/12/2024		Non traité
Établir une planification des PP annuelle (entre 2 et 3 PP/mois)				30/09/2023		Non traité

ANNEXE III

COMPTES ADMINISTRATIFS

→ **ENTREPRISE APPRENANTE**

→ **ECOUTE – ECHANGE –
CONFIANCE - COHESION**

→ **REPOSE ACCOMPAGNEE
POUR TOUS**



→ **COOPERATION**

→ **DEVELOPPEMENT
PARTENARIATS**

→ **FORMATION
PROFESSIONNELLE**

→ **ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE**

→ **INCLUSION SOCIALE**

→ **HABITAT CHOISI**

